



## **Compte rendu du Conseil Municipal**

### **Du 22 février 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 Février 2016 à 19h00, sous la présidence de Madame Mireille MULTEAU, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

**PRESENTS** : Mme MULTEAU Mireille – Mme GUERINAUD Cécile – M. VIGNAL Pierre – Mme MASSON Séverine – M. LAGARDERE Christophe – M. OCCHIPENTI Jean Paul – Mmes DAVOUST Sylvie – CAPDEVIELLE Stéphanie –

**ABSENTS EXCUSES** : M. AURIEL Alain procuration M. LAGARDERE Christophe – Mme BAROU Virginie à Mme MASSON Séverine – Mme BULTEZ Julie

**ABSENTS** : Mme LARRIEU Audrey - M. PENAVAYRE Yves – Mme CARRERE-LOUSTAUNAU Sandrine

**Secrétaire de séance** : M.LAGARDERE Christophe

Le compte-rendu de la séance du 02 février 2015 est **adopté à l'unanimité**.



### **Ordre du jour**

▪ **Ouverture des crédits en application de l'article L1612-1 du CGCT, pour la mise aux normes de l'aire de camping-cars :**

Vu l'urgence de la mise en conformité du terminal de paiement et dans l'attente du vote du budget primitif 2016, Madame le Maire est autorisée à engager la dépense d'investissement avec la Société PARKARE pour un montant de 34 480.80 € TTC, en application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

***Adopté à l'unanimité***

▪ **Devis pour sécurisation des paiements et gestion des entrées et sorties de l'aire de camping-cars :**

Les normes des terminaux de paiement électroniques, et en particulier de la sécurisation des paiements par carte bleue, ont évolué et il convient de mettre en conformité notre terminal de l'aire de camping-cars.

Madame le Maire est autorisée à signer le devis avec la SARL PARKARE (entreprise qui a installé ce terminal et en assure la maintenance depuis 2011), pour un montant de 28 734 € HT.

***Adopté à l'unanimité***

▪ Cabinet dentaire : avenants :

Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour la réhabilitation du cabinet dentaire. L'autorisation est donnée à Madame le Maire pour signer :

- l'avenant 1 au LOT 1 démolition/gros œuvre, avec la SAS J.LESCA pour un montant HT de 200 €, correspondant à l'encastrement du coffret électrique dans le mur de façade, saignée et percement du mur,
- l'avenant 2 au LOT 1 démolition/gros œuvre, avec la SAS J.LESCA pour un montant HT de 350 €, pour fourniture et pose d'un caniveau en polyoléphine avec grille galvanisée, passage handicapés longueur 1.50 ml devant le portillon y compris raccordement sur le réseau EP (longueur 3.00 ml).
- l'avenant 1 LOT 3 menuiseries extérieures, pour un montant HT de 1 163 €, correspondant à la pose d'un volet roulant traditionnel, lames aluminium RAS 3004, manœuvre manuelle par tringle oscillante, coffre PVC blanc.

**Adopté à l'unanimité**



Questions diverses :

- **Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI** nous informe qu'il faudrait faire parvenir aux locataires de la Souchette un courrier les informant qu'ils doivent souscrire à leur charge un contrat d'entretien pour leur chaudière.
- **Monsieur Christophe LAGARDERE** nous fait part de l'installation des 4 radars pédagogiques. Il nous informe que pour celui de la route de Léon, il faut acheter un radar solaire car il n'y a pas de lampadaire de ce côté de route.
- **Madame le Maire** nous informe de la tenue le 7 avril prochain à SOUSTONS d'un mini congrès des maires.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h07.



Vu pour être affiché en date du 9 mars 2016

La secrétaire de séance